

Thème 2026

Habiter avec le soleil

Recontextualiser l'aménagement des villes, bourgs et villages

L'association nationale « Art urbain dans les territoires » est reconnue d'utilité publique depuis de nombreuses années comme un outil pour promouvoir à l'échelle nationale et internationale, l'évolution et l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens dans l'aménagement, la construction et l'exploitation des territoires.

Depuis la pandémie mondiale de 2020, les thèmes étudiés et les réalisations primées par l'association ont tous exprimés l'urgence à accompagner la TRANSITION ECOLOGIQUE et ses paradoxes dans le cadre du réchauffement climatique et de ses effets sur les territoires et ses populations.

L'année 2025 a connu encore une déferlante de mauvaises nouvelles notamment celle d'avoir été dans le monde une des trois années les plus chaudes de la planète (selon l'observatoire européenne du climat Copernicus), et l'année 2026 commence avec toujours plus de précipitations dans les villes et les territoires ruraux (cf. les inondations récentes en Espagne, au Portugal et dans le sud-ouest de la France).

Nous n'échapperons pas dans les années à venir à des canicules plus fortes, des sécheresses plus longues, des tempêtes plus extrêmes. Cela sous-entend de rendre plus résilient l'aménagement des territoires et d'anticiper les actions à entreprendre pour améliorer notre cadre de vie dans cette évolution climatique. (La température en Ile de France a augmenté de 2 ° depuis 1950).

En 2025 notre thème « HABITER AVEC L'EAU » a démontré par ses 17 projets primés que des solutions résilientes existaient comme la désimperméabilisations des sols, la substitution massive de tuyaux par des noues (la ville des Mureaux a enlevé en 25 ans 11 km de tuyaux), la réouverture de rus et de rivières en ville, l'agrandissement de lits de rivières et de fleuve dans des territoires à risque, la récupération d'eau de pluie à la parcelle pour de nouveaux usages, la réutilisation d'eau grise, le développement de l'eau verte etc...

Ces réalisations sont autant d'exemples encourageants pour constater que la Transition est à l'œuvre même si le chemin est long et souvent « semé d'embuches. »

Mais ces avancées de réalisations à habiter avec l'eau concernent souvent des espaces extérieurs, des espaces publics de ville alors que la partie habitée des villes souffre tout autant de ces évolutions climatiques, l'habitat, les lieux de travail, l'agriculture ...

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons poursuivre ce travail sur la transition écologique par celui du thème « habiter avec le soleil ».

Nous subissons aujourd'hui 11 jours de canicule par an en France et ce n'est pas fini !!!

Le nombre de bâtiments fissurés par la sécheresse des sols augmente dans toutes les régions et particulièrement celles comportant des sols argileux.

Le nombre d'arbres le long des routes, en forêt qui tombent brusquement du fait des grandes amplitudes entre les périodes de chaleur et de pluie est de plus en plus fréquent.

Le nombre de viticulteurs, de maraîchers qui ne peuvent plus exploiter leurs terrains et demandent l'arrachage de leur vigne augmente significativement.

Le nombre de personnes âgées et de familles coincées dans leurs appartements surchauffés et non rafraîchis sont légions.

Le nombre de classes d'école, de collèges, de lycées surchauffés sont également légions alors que l'on ferme des classes partout en France.

Le nombre de locaux d'activités mal isolés, d'usines non protégées du soleil, mal ventilées sont pléthores.

Comme pour la période du covid cette pression n'est pas la même que l'on habite en ville ou dans le monde péri urbain et rural.

Cette pression n'est pas la même suivant les régions littorales, méditerranéennes, atlantiques, centrales ou orientales.

Cette pression n'est pas la même dans des régions où la monoculture domine ou celles qui sont déjà engagées dans des nouvelles formes d'exploitations adaptées au changement climatique.

Pour l'habitation la pression est aussi différente suivant que l'on habite un grand ensemble collectif, un habitat semi collectif social ou privé ou des maisons individuelles groupées ou isolées en accession ou en location.

Elle l'est aussi lorsque l'on habite des habitations ambulantes, des bâtiments provisoires, des habitations d'urgence ...

Toutes ces questions se doivent d'être posées lorsque l'on aménage un lieu, un territoire ou que l'on transforme un domaine bâti existant.

Comme pour le sujet de l'eau dans l'art d'aménager les territoires, le sujet de **la chaleur doit interpeller notre responsabilité collective** dans l'acte de planifier, de concevoir et de réaliser l'aménagement d'un lieu et de nous permettre de témoigner de réalisations référentes et exemplaires.

Climatiser ou ventiler

Repenser la 5^{ème} façade, les toitures lieux de surchauffe,

Implanter autrement les bâtiments, la recherche du SUD n'est plus strictement nécessaire

Comment favoriser le retour à l'habitation à double orientation

Comment créer les conditions de confort climatique dans les immeubles existants

Comment rafraîchir des grands ensembles immobiliers par l'apport d'équipements spécifiques (cf. l'implantation de data center)

Comment favoriser le rafraîchissement des espaces habités par des solutions passives

Comment réutiliser les sous sols pour rafraîchir les espaces en étages

Comment rafraîchir les espaces publics des villes, les cours d'école (cf. les cours oasis), les cours et rues des copropriétés verticales et horizontales

Comment repenser les parties communes des espaces habités souvent non ventilés

Comment repenser une agriculture de proximité adaptée à ce changement climatique

Sont autant de pistes de réalisations que nous souhaitons valoriser dans le cadre de notre prix national d'art urbain 2026